

# Règlements de comptes

**Politique.** L'opposition s'inquiète de l'endettement de la Ville et des charges en personnel. La municipalité assume ses choix et dénonce l'État.



Même si le choix pèse sur les finances, la Ville a la volonté de maintenir ses services de proximité (photo d'illustration)

J'etant un œil dans le rétroviseur comme le veut la loi, les élus dieppois viennent de valider à la majorité les comptes administratifs de l'année 2016 de la Ville. Concernant le « budget principal », « le résultat cumulé de l'exercice 2016 est de 157 987 €. Il provient d'un excédent de 837 347 € en fonctionnement et d'un besoin de financement en investissement de 679 360 euros » indique **Patricia Ridel**, Ire adjointe au maire, au cours du conseil municipal du 10 juillet.

La section de fonctionnement fait apparaître, en « dépenses réelles réalisées au cours de l'exercice 2016 », 47,6 millions d'euros, dont « 63,33 % en charges de personnel et frais assimilés ». La section d'investissement affiche des dépenses à hauteur de 20,4 millions d'euros (lire par ailleurs).

## « L'impôt pèse de plus en plus »

Après avoir épluché les tableaux financiers apportant un éclairage sur les choix de la municipalité communiste, **André Gautier** (LR) prévient qu'il votera contre cette délibération, par principe, comme **Bernard Brebion** du groupe

Unis pour Dieppe. Les deux élus estiment cohérent de voter contre ce « bilan », puisqu'ils s'étaient déjà exprimés contre le budget donnant lieu à ces résultats.

André Gautier se dit préoccupé par l'évolution des finances. L'opposant Les Républicains constate que les chiffres « corroborent les critiques que nous avons émises, ainsi que la Chambre régionale des comptes. » Il est inquiet : « Dieppe a perdu 4 500 habitants en dix ans. La fiscalité locale est peu attractive. Elle est plus élevée à Dieppe. 40 € supplémentaires pour un Dieppois en moyenne que pour les habitants des villes de taille similaire. Comme nos recettes d'impôts augmentent et que la population baisse, l'impôt pèse de plus en plus. »

## « Des baisses de dotations »

André Gautier, qui a pris des notes, poursuit : « Les dépenses en personnel sont très importantes. 5,6 % de plus que la moyenne des villes de même taille. La situation financière globale se dégrade. Monsieur le maire, ce n'est pas un endettement, c'est un boulet... Il faudrait aujourd'hui onze années pour se désendetter, contre 6,3 années en 2014. » André Gautier accorde une cir-

constance atténuante : « J'ai bien compris que la Ville devait faire face à des baisses de dotation de l'État. »

## « Le désengagement de l'État »

Le maire **Nicolas Langlois** (PC) réplique : « C'est le désengagement de l'État qui fait mal. » Il dispense son adversaire politique de « donner des brevets de bonne gestion », alors que « l'État baisse la DGF » (Dotation globale de fonctionnement). « Plus de 10 millions d'euros perdus pour Dieppe. Le temps que les réformes portent leurs fruits, cela met du temps. » Le premier magistrat revendique ses choix politiques et ceux de son prédécesseur Sébastien Jumel : « On assume notre haut niveau d'investissement car c'est notre projet de ville. À Dieppe, depuis 2008, on n'a pas augmenté les impôts ! » **Jean Bazin**, conseiller municipal LR, s'en étrangle presque : « C'est une blague ? » Bernard Brebion conclut cette passe d'armes en réitérant une suggestion : « Les mutualisations sont un moyen de faire des économies. » Nicolas Langlois confirme que la démarche est engagée.